



UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES D'AUVERGNE

Maison des Associations
11, Rue des Saulées
63400 CHAMALIERES

Téléphone : 04 73 30 98 21

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'URIS-A du 29 mars 2003

Invités d'honneur

Mr Claude Wolff, Maire de Chamalières (présent).
Mr Jacques Dornes, Délégué du CNISF, région sud-est (excusé).

Présents

Pierre	Besson	INSA	Jean	Fau	ENSAM	Michel	Maigné	CNAM
Patrick	Bihoues	INPG	Joseph	Garcin	IPF	Gérard	Noël	ECAM
Alain	Borghèse	EMSE	Maxime	Goumy	ESE	yves	Pinet	EMP
René	Bousquet	INSA Lyon	Bruno	Houlier	AGRO	Jacques	Renaud	ESTP
André	Buvat	ECAM	Yves	Janique	ECAM	André	Rey	ESE
Raymond	Charrier	IPF	Paul	Joannes	ENSIC	Roger	Thiboult	ISF
Pierre	Corniou	ENSCCF	Bernard	Lauron	CNAM	Fernand	Tuyéras	CNAM
André	Espinasse	EMP	Jean	Le Blanc	AGRO	Jean	Verne	ENSME
			J. Claude	Madebène	ENSAIS			

Excusés

J - Jacques	Adell	ECP	Raymond	Duchatelard	ESTACA	Maurice	Maynadier	ENSAM
Roger	Armand	Agro PG	Laurent	Dupas	ENITA C	Patrick	Millanvois	ENCP.
Michel	Aubert La Fayette	INA PG	Cyrille	Fargette	EMSE	Isabelle	Papet	INSA Lyon
M-Joseph	Audebert	IPF- ISF	J - Claude	Foucher	ESIEE	Alain	Paulet	ENSAM B
André	Bastide	INA PG	Christian	Fourot	EMN	Aline	Peallat	INSA
Jean-Paul	Batmalle	ENISE	Roger	Gagne	INSA Lyon	Georges	Perisse	ENPC
Pierre	Besseas	ENITA Dijon	Gérard	Galliano	ECP	J - Baptiste	Raggi	EEMI
Jean	Blanchon	INAPG	Jean	Gauthier	CNAM	Frank	Ripart	ISAB
J - Pierre	Bletry	IPF	Gilbert	Gauthier	EMP	Christophe	Rosinski	CUST
François	Bournet	ESE	Jacqueline	Gérard	ENSCCF	Gilbert	Roth	ECP; ESE
Roger	Brillot	ENSAIS	Philippe	Grenier	CNAM	Gerard	Roy	IPF
Gérald	Brunel	ENSAIS	Michel	Guibé	ENSI Caen	Paul	Sarignac	ENSAM
Maurice	Cassiot	IPF	Karine	Guyot	ECAM	J - Marie	Schmitt	INSA Lyon
J - Louis	Celse	CNAM	Jean	Guyot	ESAP	Maurice	Seignover	EMSE
Henri	Chambriard	ENSAM CL	Alain	H.-Resplandy	ESTP	Jean	Soriano	ENSAM
Claude	Champredon	ISF	J - Pierre	Havy	ISAB	Louis	Soubrier	EP
Jacques	Chanet	ISF	Jean	Hilleret	ESE	Julien	Thellier	ESE
Bruno	Chartier	CUST	Pascal	Huet	INA PG	Laurent	Stiz	ENIM
Georges	Chatelus	ENSCCF	Pierre	Jacquetin	EP; ENSPM	J - Pascal	Theulle	INSA Lyon
Bernard	Cheze	ENSAMc	Marc	Huguet	ESTP	Gaston	Tissandier	EMSE
Roger	Chopin	IPF	Pascal	Jestin	ENSCCF	Jean - Louis	Tournier	INSA
André	Cierge	ENSAIS	René	Jodas	ENSAIS	Jean -Paul	Travassac	ENSAM
Bernard	Conchon	ENSAM	Michel	Lacaille	INA	Charles	Turlier	ENSAM
René	Costes	ENSAM	Michel	Lacour	ECP	Michel	Verley	EMSE
Martial	Cottet	IPF	Michel	Laurentie	ENSCCF	Maurice	Verne	ICAM
Noël	De Brive	INA	Bernard	Leblais	EEMI - Violet	Paul	Vidal	ENSAM
Jean	Dejou	Agro Mont.	Cécile	Lozée	ENSF	Robert	Vincent	ENSAM
J - Jacques	Delaporte	?????????	Bernard	Malavié	ISAB	René	Vidalinc	ISF; IPF
Jacques	Devred	ESIEE	Michel	Matray	ESAP	Jean	Viple	ESE
			Michel	Marette	CNAM			

L'Assemblée Générale de l'Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques d'Auvergne s'est déroulée le samedi 29 mars 2003 dans la grande salle de la Maison des Associations de Chamalières.

La séance est ouverte à 9 heures 40, sous la présidence de Patrick Bihoues qui remercie l'ensemble des présents pour l'intérêt qu'ils portent à l'association. Il note, encore cette année, le nombre important de membres excusés.

Secrétaire de Séance : **Bernard LAURON.**



Délégataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

*" Jamais la nature ne nous trompe :
c'est toujours nous qui nous trompons."
Jean Jacques ROUSSEAU*

1. Le Rapport Moral par Patrick Bihoues, Président de l'URIS-AUVERGNE :

" Il y a trois ans, en prenant la présidence de l'URIS Auvergne, j'avais placé le cadre de nos actions sous le signe du développement durable.

Je vois avec plaisir que depuis cette idée a fait son chemin et nous conforte dans cet axe.

L'URIS - Auvergne a contribué, ces deux dernières années aux débats régionaux sur les risques technologiques, la décentralisation, le développement durable, et a alimenté, par ses contributions, celui sur l'énergie.

Elle a ainsi confirmé son rôle institutionnel sur les grands problèmes de société pour lesquels les ingénieurs doivent pouvoir exprimer leur point de vue.

Parmi les motifs de satisfaction, la lettre de l'URIS constitue un point fort apprécié de nos adhérents. Je remercie à cette occasion Jean Blanchon qui a assumé cette tâche avec un grand professionnalisme. Elle constitue un objectif prioritaire pour notre action.

Autre motif de satisfaction, la conférence sur le traitement des ordures ménagères du 16 janvier, dont le résultat a été au-delà de nos espérances. Merci à Pierre Corniou qui l'a organisée et pilotée de main de maître.

Réussite pour la participation, le rayonnement (presse, télé et radio) et les finances.

Le positionnement courageux de l'association sur ce dossier ne pourra que renforcer sa crédibilité.

De même que le fichier client d'une entreprise constitue sa principale richesse, celui de l'URIS représente son principal atout.

Merci à Michel Maigné pour le travail considérable qu'il représente.

Nous avons travaillé en 2002 pour mettre en forme ce fichier sur CD, notre ambition est d'en sortir une première épreuve en 2003.

Pour évoquer quelques difficultés, nous n'avons pas beaucoup avancé sur la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques. Ce problème semble être pris en charge par l'éducation nationale, il serait bon que nous puissions apporter notre contribution.

La question de l'emploi des jeunes revient d'actualité, vu la dégradation de la conjoncture économique, il sera sans doute opportun de relancer une action sur cet axe.

Le cadre pour 2003 est tracé, je remercie toutes les bonnes volontés qui nous aideront à le mettre en œuvre."

2. Intervention de Monsieur Claude Wolff, Maire de Chamalières :

Comme tous les ans, Monsieur Claude Wolff nous assure de son plaisir de participer à l'Assemblée Générale de l'URIS-AUVERGNE et de nous recevoir dans les locaux de la Municipalité.

Après avoir écouté un bref rappel de la part du Président sur les débats menés à l'URIS – Auvergne, M. le Maire expose ses soucis ainsi que ceux de la communauté de commune à propos du traitement des déchets de l'agglomération clermontoise.

Il nous retrace les études longues et coûteuses du projet de l'incinérateur, déjà entreprises par M. QUILLOT, alors Maire de Clermont-Fd dont les conclusions actuelles ne font toujours pas l'unanimité au vu des manifestations qu'elles suscitent. Pourtant, il est urgent que ce projet aboutisse car l'enfouissement à ses limites et le site de Puy – Long sera saturé dans quatre ans. Délai nécessaire pour la mise en œuvre de l'incinérateur.

Ainsi, C.WOLF nous exhorte, nous : "assemblée de gens digne de qualité, en dehors du coup politique" de prendre part au débat et d'argumenter l'état actuel du projet de façon scientifique, donc rigoureuse et impartiale. Il nous suggère de médiatiser notre point de vue afin d'apporter une aide précieuse aux élus.



Déléataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

Notons l'intervention de R.THIBOULT (ISF) qui donne l'exemple de la ville de Vienne qui - à l'instant de Genève et Monaco - possède un incinérateur situé en plein cœur de la ville dont le bâtiment architectural judicieusement ne défigure pas l'environnement.

Pour répondre à C.WOLF, le Président P. BIHOUES conclut en développant la position adoptée par l'URIS-Auvergne, à l'issu du colloque du 16 janvier : " Nous considérons que le schéma de traitement des ordures ménagères du Puy de Dôme présente de bonnes solutions et qu'il doit être mis en œuvre rapidement. La seule réserve concerne le **contrôle de conformité** (respect des normes européennes) qui doit être organisé de façon à éviter un fonctionnement en mode dégradé dans le temps".

"Notre association s'étonne de l'agitation organisée à propos du choix du site pour ce projet : la partie basse de Puy-Long, qui permet de minimiser les coûts de transport pour l'agglomération clermontoise".

Pour finir, P. BIHOUES assure à C. WOLF que l'URIS – Auvergne saisira toutes les opportunités qui se présenteront pour soutenir, sur les aspects Scientifiques et Techniques, le projet du VALTOM.

3. Relation avec le Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France – CNISF (Yves Janique, trésorier du comité des Régions) :

Après avoir rappelé succinctement les activités du CNISF en 2002 (Cf. la "Lettre" N° 17 de l'URIS-Auvergne du mois de décembre). Y.JANIQUE expose les souhaits du CNISF vis à vis de ses membres délégués.

Pour 2003 le CNISF demande aux URIS :

1°/ de participer à la Charte sur l'Environnement qui est en cours de rédaction. Plusieurs URIS ont participé aux réunions régionales.

Le 7 février, l'URIS-Auvergne a participé aux Assises Territoriales pour la charte de l'environnement qui se sont déroulées à Clermont-Ferrand en présence de M. ROSELYNE BACHELOT- NAQUIN, Ministre de l'environnement.

Les thèmes retenus pour le L'Auvergne et le Limousin sont :

le patrimoine naturel, la forêt, l'agriculture et le développement harmonieux des espaces ruraux et de leurs usages

Ces débats feront l'objet d'une synthèse au CNISF. Cette dernière sera communiquée à Madame le Ministre.

La prochaine "Lettre" de l'URIS–Auvergne traitera de ce sujet.

2°/ de faire connaître le Prix Chéreau-Lavet qui récompense "l'ingénieur innovant". Le descriptif doit paraître dans la prochaine Lettre URIS ; (Le flash- info du 16 janvier. Ainsi que celui du 21 mars : 03 10. font appel à candidatures).

3°/de promouvoir la 15^{ème} enquête socio-économique auprès de leurs adhérents via les associations d'anciens élèves. Ce document est un excellent travail de renseignements très apprécié des DRH. Sa publication peut être source de revenus pour les URIS, ces dernières étant intéressées à sa vente..

4°/de participer au débat national sur les énergies. (Cf. flash info 03 04 de fin janvier 2003 et 03 09 du 18 mars dernier). Chacun à la possibilité de participer "personnellement à ce débat via le site Internet du CNISF :

www.cnisf.org puis Forum Energie

5°/ de développer les effectifs en faisant des actions vers les scientifiques.

En Auvergne nous avons un fort potentiel de scientifiques sur le Campus des Cézeaux. A nous d'initier des actions afin de les convaincre de rejoindre notre association.



Délégué du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

Certaines opportunités pourraient être prises en considération comme par exemple :

- La manifestation publique " le Prix du jeune chercheur" organisée annuellement par la Ville de Clermont-Ferrand où des contacts pourraient avoir lieu (le vendredi 28 mars 2003, 11 thésards ont exposé de manière très synthétique leurs travaux.),
- La fête de la science en septembre où l'URIS pourrait tenir un stand (rappelons que dans ce cadre, en 2002, A. BORGHESE, J. FAU et B. LAURON ont animés un atelier sur l'évaluation de la température).

Des actions promotionnelles comme l'envoi, une fois par an, de la "Lettre" de l'URIS-Auvergne à l'ensemble du fichier afin de sensibiliser des "non adhérents", pourrait contribuer à mieux faire connaître notre association.

Ainsi le CNISF invite les URIS à investir dans des actions de développement : colloques, mailings, etc. D'autre part, le CNISF a des commissions sur différents sujets. Ceux-ci pourraient être l'objet de réunion - débat comme par exemple : Le Transport des matières dangereuses.

Le budget 2003 prévu est 15000 €, L'URIS - Auvergne a présenté deux projets qui ont été retenus lors du dernier Comité des Régions à Paris.

Les URIS sont régulièrement Informées de ce qui se passe au CNISF au moyen :

- du journal "La Dépêche" (4 à 5 numéros /an),
- du flash info (un par semaine), ce dernier peut être transmis à tout membre qui possède une adresse électronique. Il suffit pour cela de la communiquer à :

Y. JANIQUE : janique.yves@wanadoo.fr

Manifestations 2002 :

- Comité des régions du 16 au 18 octobre à Marseille organisé par l'URIS - Provence,
- Salon de l'Ingénieur les 20 et 21 novembre au CNIT.

Il est rappelé que chaque URIS a la possibilité d'utiliser le site du CNISF pour y présenter :

- La composition de son bureau,
- Ses prochaines réunions,
- Ses activités à venir,
- Sa dernière "lettre".

Ces informations devant être communiquées, via internet, à M. Françoise COTE du CNISF qui fera le nécessaire.

4. Les commissions de l'URIS-AUVERGNE : -----

4.1 la Communication (Compte rendu de Jean Blanchon, Vice-président de l'URIS-A) :

J.Blanchon, absent excusé, par la voix d'A. BOPRGHESE, fait part des informations suivantes :

En 2002, la "Lettre de l'URIS – Auvergne" est sortie selon le planning habituel :

- En janvier, avec un encart concernant l'A.G.
- en juin,



Déléataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

- en décembre. Cette dernière lettre comportait les résultats du dépouillement du questionnaire :
"Enquête 2002 relative à la lettre de l'URIS-Auvergne".



Délégataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

95 % des ingénieurs et scientifiques d'Auvergne trouvent cette lettre utile.

D'autre part, J. BLANCHON tient à souligner le travail particulièrement efficace de M. MAIGNE pour que la lettre parvienne à tous.

Il remercie également tous ceux qui fournissent des textes et/ou qui participent à sa mise sous enveloppe.

M^{elle} C. LOZEE, A. BORGHESE, A. BUVAT, J. FAU, Y. JANIQUE, B. LAURON assistés, à domicile, de M^{me} J. FAU et de P. VIDAL ont participé à la dernière "mise sous pli" qui s'est effectuée les 26,27 et 28 février dans une ambiance fort conviviale.

Il est à rappeler que J. BLANCHON depuis de nombreuses années faisait office de "rédacteur en chef" de la "lettre". Il a su la faire évoluer. Aujourd'hui il **passé le relais** à ses fidèles collaborateurs : A. BORGHESE et J. FAU.

Le Président P. BIHOUES et tous les membres du Conseil d'Administration lui présentent leurs remerciements.

4.2 La commission Emploi (Alain Borghèse) :

Comme l'a rappelé le Président dans son rapport moral, la conjoncture économique actuelle se dégrade. Il serait, peut-être opportun d'entreprendre une réflexion pour relancer l'aide à la recherche d'emploi. A. BORGHESE désirent changer d'activité au sein de l'association est prêt à initier ceux d'entre nous qui seraient intéressés par ce domaine.

4.3 La Commission Environnement (Pierre Corniou) :

P. CORNIOU fait tout d'abord remarquer qu'il y a vingt ans, déjà notre association (l'URGI à l'époque) proposait des sujets de réflexion rentrant dans le cadre appelé aujourd'hui "le développement durable".

Il est à souligner aujourd'hui le succès remporté par la manifestation :

"L'examen du traitement des Ordures Ménagères Actualité et perspectives"

Qui s'est déroulée le 16 janvier dernier. Manifestation qui n'a pu se dérouler qu'en 2003 pour cause de problèmes organisationnels, bien que programmée sur l'exercice 2002.

Que Monsieur J. LACOSTE Directeur de Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont –Ferrand soit remercié ici pour nous avoir donné les moyens de produire cette réunion - débat efficace, économique et sympathique.

Devant une centaine de personnes, une dizaine d'intervenants présentèrent la "vie" du déchet, depuis la synthèse initiale qui l'a produit jusqu'à son élimination - éventuellement possible - ou son stockage. En effet, une quantité innombrable de déchets ménagers possèdent encore, malheureusement, une durée de vie quasi éternelle. et encombrante !

Aussi devient-il urgent de penser "recyclage à coût maîtrisé" dès la conception d'un produit.

Ce colloque fera l'objet d'une publication "**Ingénieur Auvergne**". P. CORNIOU remercie Y. JANIQUE pour avoir porté ce projet devant les instances ad'hoc afin que le CNISF finance cette parution.

Compte tenu de l'importance de toutes ces questions la commission environnement continuera à travailler sur ce sujet primordial pour l'avenir de notre planète.



P. CORNIOU propose, pour l'exercice 2003, que nous portions notre intérêt sur :

"Les boues d'épuration"

En collaboration avec l'Agence Générale des Hygiénistes et Technicien Municipaux (AGHTM). Il nous incite à réfléchir à la représentation de l'URIS-Auvergne au sein de cet organisme.

4.4 Promotion des métiers de l'ingénieur et sensibilisation des jeunes aux carrières scientifiques et technologiques :

Comme l'a mentionné dans son rapport moral P. BIHOUES, nous n'avons guère avancé dans ce domaine en 2002.. Malgré les travaux de C. BONTOUX, cette commission n'a plus d'animateur, Henri GRANOUILLET (ENSAMc, CL39) en charge de cette commission ayant remis sa **démission** du Conseil d'Administration au Président, son état de santé actuel ne lui permettant pas de participer aux activités de l'URIS-Auvergne.

Nombreux sont ceux, qui parmi nous se souviennent de l'énergie déployée pour organiser la journée des "**taupins**" et l'enthousiasme européen communiqué pour promouvoir le titre "**Eur-Ing**" par notre Vice-Président. Qu'il en soit, ici, remercié.

5. L'informatique (Michel Maigné, gestionnaire du fichier de l'URIS-A) :

Le fichier de l'URIS-AUVERGNE, réalisé à partir du Système de Gestion de Base de Données ACCESS (office 97) depuis sa prise en main par M. MAIGNÉ en 1996, comporte 3800 noms environ (annuaire 2000 en comporte moins de 2000 !). Ce fichier géré en temps réel, sert à réaliser le jeu d'étiquettes pour la lettre de l'URIS, les enveloppes de tout format, l'annuaire... Et récemment les fiches de mise à jour personnalisées.

M. MAIGNE commente les informations fournies par les feuilles de renseignements distribuées simultanément avec la dernière "lettre". Il met l'accent sur certains problèmes soulevés par les "ISF" dont les caractéristiques – toujours mal définies - n'ont pas permis – semble-t-il - l'optimisation de ces fiches de saisie. L'URIS - Auvergne est prête à accepter leur collaboration pour y parvenir !

Le projet, d'Annuaire sur CD – Rom réalisé avec la collaboration d'un stagiaire de l'IUT : David CELLES, encadré par M. MAIGNÉ (chef de projet) suit son cours. Une première version dévaluation à été gravée au mois de juillet 2002. Quelques détails sont encore à l'étude afin de graver une première version commerciale.

La **recherche de sponsors** (encarts publicitaires), la réalisation de la jaquette et la distribution des Cd-roms sont toujours à l'ordre du jour...

6. Logo de l'URIS-AUVERGNE (P.Bihoues, J.Fau, M. Maigné, J. Renaud) :

Le nouveau logo de l'URIS-AUVERGNE apparaît maintenant sur nos courriers. notre artiste Jacques Renaud (ESTP B 48) rappelle à l'assemblée qu'il **quitte** le Conseil d'Administration qui lui occasionne des trajets pénibles pour lui depuis longtemps. Il nous certifie que la bonne ambiance de l'association lui à permis de "**tenir jusque là**" !

Conscientieux jusqu'au "bout des doigts", avant de repartir, il nous remet une version optimisée du logo (contraste augmenté pour meilleur "rendu" en noir et blanc).

Enfin, il terminera son intervention en nous certifiant qu'il sera toujours au service de l'URIS - Auvergne

Le Président ainsi que l'assemblée des présents lui expriment leurs remerciements.



Délégataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

7. " Renouvellement du Conseil d'Administration de L'URIS - Auvergne :

conformément aux statuts, le CA sortant propose une répartition équilibrée entre les différentes catégories d'adhérent, comme suit :

- 6 représentants pour les membres individuels,
- 22 représentants pour les associations,
- 2 représentants cooptés.

D'où la liste de 27 candidats formant le nouveau Conseil d'Administration adoptée à l'unanimité.

Prénom	Nom	Ecole
Jean	LEBLANC	Agros
Jean-Philippe	MOULIN	Agros
Bernard	LAURON	CNAM
Michel	MAIGNE	CNAM
Fernand	TUYERAS	CNAM
André	BUVAT	ECAM
Gérard	NOEL	ECAM
Joseph	GARCIN	ECE/IPF
Alain	BORGHESE	EMSE
Jean-Claude	MADEBENE	ENSAIS
Jean	FAU	ENSAMc
Hubert	GAUME	ENSAMc
Paul	VIDAL	ENSAMc
Pierre	CORNIUO	ENSCCF
Marc	JESTIN	ENSCCF
Janine	TENDIL	ENSCCF
Maxime	GOUMY	ESE
Jean-Claude	FAUCHER	ESIEE
Dominique	NOLF	ICAM
René	BOUSQUET	INSA
Bernard	FAURE	INSA
Pierre	BESSON	Individuel
Patrick	BIHOUES	Individuel
Pierre	DURAND	Individuel
Yves	JANIQUE	Individuel
Pierre	RIVET	Individuel
Jean	VERNE	Individuel



8. Le rapport financier par le trésorier, Maxime Goumy :

Rubrique	Compte d'exploitation 2002 en €uros		Budget prévisionnel 2003 en €uros	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Téléphone	302.77	15.80	500.00	
Affranchissement	369.56		500.00	
Fournitures de bureau	1 356.46		600.00	
Assurance	238.15		250.00	
Déplacements	282.30	240.00	700.00	100.00
Cotisation de Groupe		3069.40		3300
Cotisations individuelles		1960.84		2 500.00
Participations et dons	525.00	1524.49		580.00
Lettre de l'URIS	4 150.77		4 500.00	
Réceptions et manifestations	3 705	4 144.09	5 300.00	11 400.00
Produits financiers	9.34	456.36		465.00
Divers	1 279.26	1 579.98	75.00	
Total	12 218.64	12 980.96	13 080.00	17 765.00
Gain	762.32		4 685.00	
TOTAL	12 980.96	12 980.96	17 765.00	17 765.00

SITUATION DES COMPTES AU 31/12/2002 en €uros	
Compte chèque C. M. (CNISF + IFMA)	397.96
Compte chèque la Poste	432.54
Compte Chèque CCF	3 578.57
Compte livret CCF	8 328.57
SICAV CCF	5 634.00
	18 371.64
Compte Epargne IFMA	3 837.20
TOTAL URIS AUVERGNE	22 208.84

Rapport adopté à l'unanimité



Délégataire du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique

Cotisations :

L'assemblée Générale confirme le montant des cotisations 2003 :

- cotisations individuelles :
 - 18 €uros pour les membres des associations à jour de leur cotisation de groupe
 - 36 €uros pour les autres membres
- cotisations de groupe :
 - 2 €uros par membre inscrit au fichier URIS Auvergne

Les mêmes montants sont reconduits pour 2004.

Rappel : le montant des cotisations de groupe pour 2003 est calculé à partir du nombre d'adhérents répertoriés au fichier en **juin 2002**.

LISTE DES ECOLE A JOUR DE LEUR COTISATION 2002

Sigle	Nom de l'Ecole
AGRO	Institut National Agronomique
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CUST	Institut des Sciences de l'Ingénieur de l'Université Blaise Pascal
ECAM	Ecole Catholique des Arts et Métiers
EMSE	Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne
ENI Be.	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Belfort
ENSAIS	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries de Strasbourg
ENSAMc	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Clermont-Ferrand)
ENSAMm	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Montluçon)
ENSAMv	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (Vichy)
ENSCCF	Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand
ENSIC	Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques
ESE	Ecole Supérieure d'Electricité (SUPELEC)
ESIEE	Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique
ESTACA	Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile
ICAM	Institut Catholique des Arts et Métiers
INSA	Ecole Nationale des Sciences Appliquées
IPF	Société des Ingénieurs professionnels de France

Remarques de M. GOUMY :

- Le nombre de cotisations individuelles est en légère baisse,
- Chaque mise sous pli de la "lettre" par nos propres moyens représente une économie **substantielle** de 570 €,
- Une manifestation qui colle à la réalité comme la manifestation du 16 janvier à ENSCCF rapporte des subsides,
- L'annuaire sur CD-Rom devrait être un bonne affaire pour 2003.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale se termine à 11h45. Des questions d'ordre plus personnel à chacun ont été abordées devant un excellent apéritif servi à la Maison des associations par Alain Borghèse.

A Chamalières le 29 mars 2003

Destinataires : - Membres de l'URIS – AUVERGNE; Pdts et membres présents et excusés des Groupes Régionaux,
- CNISF : AMELINE Daniel, délégué général,
- Comité des Régions : LABORIE Jean-Pierre Michel, Président,
DORNE Jacques, Délégué Région Sud –Est.



Délégateur du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France
7, rue Lamennais 75008 PARIS Tél. 01 44 13 66 88 Fax 01 42 89 82 50
Organisme Reconnu d'Utilité Publique